

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 14878 Numéro SIREN : 840 435 390 Nom ou dénomination : AC HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2019 sous le numéro de dépôt 92845



20190928452018

DATE DEPOT : 29/08/2019

N° DE DEPOT : 92845

N° GESTION : 2018B14878

N° SIREN : 840435390

DENOMINATION : AC HOLDING

ADRESSE : 7 rue Taine 75012 Paris

MILLESIME : 2018

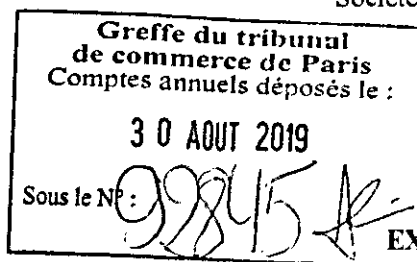
.

AC HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros

Siège social : 7 rue Taine – 75012 PARIS

840 435 390 R.C.S PARIS



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'associé unique décide l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 25.497,23 €

Affectation

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 3.000,00 €
- Au poste « Autres réserves » à hauteur de 19.497,23 €
- Distribution de dividendes à hauteur de 3.000,00 €

S'agissant du premier exercice social de la société, l'Associé unique rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 0,1 euros.

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement des 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

Les dividendes seront mis en paiement, au plus tard le 30 septembre 2019.

ADOPTION

Cette décision a été prise en date du 30 mai 2019.

certifié conforme
le 30/06/2019.

AC HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 euros

Siège Social : 7 rue Taine – 75012 PARIS

840 435 390 R.C.S. PARIS

COMPTES ANNUELS & annexe

Copie certifiée conforme

Le Gérant

Cert. conforme. Le Gérant



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Page 10

Formulaire obligatoire (art. 102 N° 1015)

Désignation de l'entreprise SARL AC HOLDINGNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 7 rue Taine75012 PARIS

Numéro SIRET *

8 4 0 4 3 5 3 9 0 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

8

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilitisations corporelles *	028		030			
	Immobilitisations financières * (1)	040	30 000	042	30 000		
	Total I (5)	044	30 000	048	30 000		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	48 865	070	48 865		
	Autres * (3)	072	5 775	074	5 775		
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	19 627	086	19 627		
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		Total II	096	74 267	098	74 267	
	Total général (I+II)	110	104 267	112	104 267		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	30 000				
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	25 497				
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	55 497				
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	86				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 917				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	3 700	172	37 767		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	48 770				
	Total général (I + II + III)	180	104 267				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	30 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

CABINET BREGEON

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Page 11

Formulaire simplifié de l'article 217, paragraphe 1, du Code de Commerce (modèle des impôts)

Désignation de l'entreprise **SABL AC HOLDING**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218	61 460		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	61 460		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
		Variation de stock (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240				
Autres charges externes * :		dont crédit bail :		2 378	- immobilier			242	10 433	
		- mobilier								
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	5 615			
Rémunérations du personnel *						250	42 000			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	12 915			
Dotations aux amortissements *						254				
Dotations aux provisions						256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	70 963			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(9 503)			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers						280	35 000		
	Produits exceptionnels						290			
	Charges financières						294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
	Impôts sur les bénéfices *						306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	25 497		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	25 497	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316	1 593		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	1 028		
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.nol)						324	13		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Déductions	Entreprise nouvelle (art 217 octies)	986	Zone franche urbaine (art 217 octies et art 217 bis)	987	Zones de revitalisation de la défense (art 217 octies)	127	Zones de revitalisation rurales (art 217 octies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (art 217 octies)		981	Jeune entreprise innovante (art 217 octies)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art 217 octies)	991	Pôles de compétitivité hors C.I.E. (art 217 octies)	990		
Dont ZFA (art 217 octies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins d'emploi à dynamiser H.I.D. (art 217 octies)	992		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				33 250		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354 5 119		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372 5 119		

En Euros.

CABINET BREGEON

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cesat Group